



APPEL AUX POUVOIRS PUBLICS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE POUR UN RETOUR AU TAUX RÉDUIT DE T.V.A.

LA FILIÈRE ÉQUINE EN CHIFFRES

- 55 000 entreprises
- 180 000 emplois directs et indirects, principalement dans les régions rurales,
- 1 100 000 équidés
- 170 000 détenteurs d'équidés
- 14 Mds de flux générés par les activités équinées
- 31 300 éleveurs
- 6 800 étalons
- 71 900 poulinières
- 46 860 naissances
- 9,3 milliards d'euros de paris hippiques (99% des paris se faisant hors hippodromes)
- 10 300 propriétaires
- 239 hippodromes en activités
- 18 500 courses organisées
- 673 026 licenciés en sports équestres (3^{ème} sport le plus pratiqué en France)
- 1.5 M de français pratiquent régulièrement l'équitation
- 9 100 centres équestres

Le taux réduit de TVA a permis, jusqu'en 2012, de stabiliser puis de développer l'emploi dans la filière équine qui représente l'excellence à travers le monde, allant des qualités génétiques des races françaises, de l'utilisation des équidés de travail, aux réussites olympiques dans les sports équestres en passant par une organisation unique et reconnue de l'équitation et des courses hippiques.

Quelle qu'en soit la finalité, la filière équine est agricole et rurale par nature, en raison des exigences liées au cycle animal, à l'entretien et au dressage ainsi qu'à l'entraînement et à l'utilisation des équidés. Les contributions de ces activités sont bénéfiques notamment du point de vue écologique, éducatif et culturel.

55 000 entreprises génèrent une activité économique importante et 180 000 emplois directs et indirects, principalement dans les régions rurales, atout pour la vitalité de nos territoires.

L'application du taux normal de TVA à la filière équine, en France, a eu des effets économiques et sociaux catastrophiques pour les socioprofessionnels conduisant à un effondrement des investissements, mettant en péril les emplois de la filière dans des territoires ruraux déjà en grande difficulté.

La nécessité de pouvoir appliquer un taux réduit de TVA à l'ensemble de la filière a été préconisée, dans un récent rapport d'information sur la situation de la filière équine, unanimement salué par les groupes parlementaires.

Conformément à son programme de travail, la Commission européenne initiera une proposition législative relative aux taux de TVA au cours du troisième trimestre 2017.

Dans le cadre des négociations à venir, notamment au Conseil de l'Union européenne, le Gouvernement français doit soutenir la démarche entreprise par la Commission européenne et défendre un taux réduit de TVA applicable à l'ensemble de la filière équine.

Les acteurs français de la filière équine appellent l'ensemble des élus et des personnalités politiques à leur apporter leur soutien pour permettre à la France, et aux Etats membres qui le souhaiteraient, d'appliquer un taux réduit de TVA à une filière en péril.

35 ASSOCIATIONS DE LA FILIÈRE CHEVAL ONT SIGNÉ CET APPEL

LES MAISONS MÈRES

Dominique de BELLAIGUE, Président de la Société LeTROT

Yves CHAUVIN, Président de la Société Hippique Française

Serge LECOMTE, Président de la Fédération Française d'Equitation

Edouard de ROTHSCHILD, Président de France Galop

Eric ROUSSEAU, Président de la Société Française des Equidés de Travail

EQUITATION

Philippe AUDIGÉ, Président du Groupement Hippique National

Yannick GUYOT DE CAILA, Président du Syndicat National des Entreprises de Tourisme Equestre

COURSES

Corine BARANDE-BARBE, Présidente de Les Actionnaires du Galop

Christian BAZIRE, Président du Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys deTrot

Pascal BOEY, Président du Syndicat National des Propriétaires de Trotteurs

Mathieu BOUTIN, Président de l'Association des Entraîneurs Propriétaires

Christiane HEAD-MAAREK, Présidente de l'Association des Entraîneurs de Galop

David LUMET, Président de l'Association France Débourage

Charles-Henri de MOUSSAC, Président du Syndicat National des Propriétaires de Chevaux de Course au Galop

Thierry SODOIR, Président du Syndicat des Etalonniers Particuliers du Trot

Hubert TASSIN, Province-Paris pour le Galop Français

COMMERCE

Jean-Pierre DEROUBAIX, Président de l'Association Française des Courtiers en Chevaux de Galop

Eric GIRAUD, Président de la Chambre Syndicale du Commerce des Chevaux de France

Olivier BOISBAULT, Président de l'Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval

ELEVAGE

Thierry ANDRIEU, Président du Syndicat National des Eleveurs de Chevaux Trotteurs Français

Hervé d'ARMAILLE, Président de l'Association des Eleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS

Christian BAZIRE, Président de l'Association des Trotteurs du Maine

Daniel BURLIN, Président de l'Association des Eleveurs

de Trot du Centre Est

Pascal CADIOU, Président de l'Association Stud-Book Selle Français

James CARPENTIER, Président de l'Union des Propriétaires et Eleveurs de Chevaux de Trot des Hauts de France

Gérard GOURAULT, Président du Groupement pour l'Amélioration de l'Eleveage du Trotteur Français

Loïc MALIVET, Président de la Fédération des Eleveurs du Galop

Gérard PAMPOUILLE, Président du Groupement des Eleveurs de Trotteurs du Sud-Ouest

Marie-Dominique SAUMONT-LACOEUILLE, Présidente de l'Association Nationale du Poney Français de Selle

Sauveur TAMARIN, Président de la Fédération Bretonne des Eleveurs et Utilisateurs de Poneys et Petits Chevaux

Sauveur TAMARIN, Président de l'Association Française du Poney Dartmoor

Jean-Pierre VIEL, Président de l'Association des Anglo-Normands

SOUTIEN

Association nationale Femme Cheval Passion Arqana Trot

Fédération Nationale des Conseils des chevaux et/ou des Equidés de France

vous aussi, mobilisez-vous !

Signez la pétition sur: lechevalvamal.fr

www.lechevalvamal.fr



@lechevalvamal